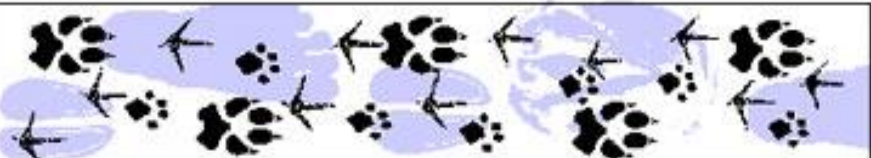
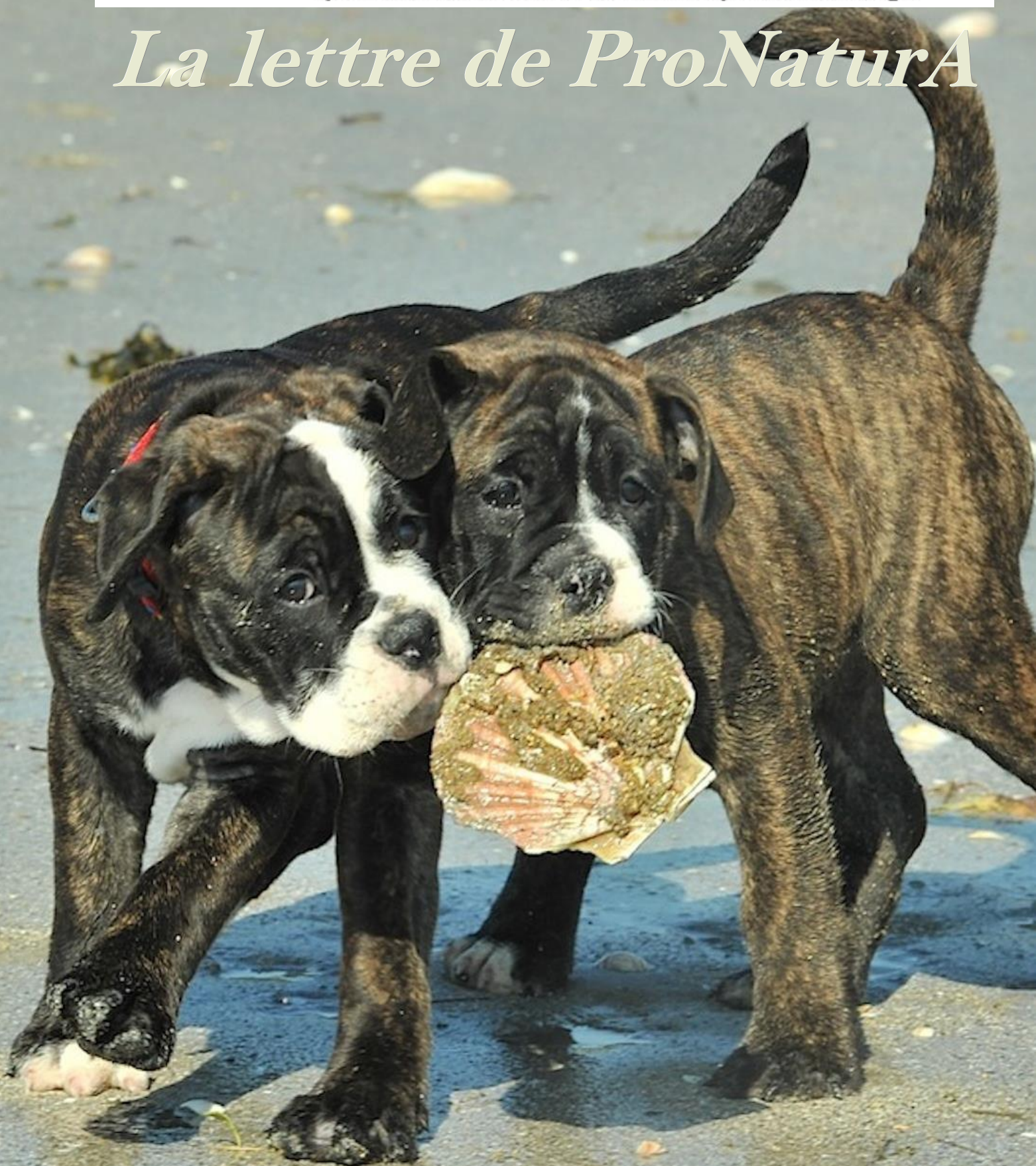


ProNaturA
France



pour la biodiversité domestique et sauvage

La lettre de ProNaturA



Editorial

Le Salon international de l'agriculture vient tout juste de fermer ses portes que nous voici propulsés en avant dans le premier semestre de l'année 2016.

L'actualité de ProNaturA France depuis notre dernier numéro s'est essentiellement focalisée sur la défense des éleveurs de volailles et autres oiseaux d'ornement menacés par l'Influenza aviaire ainsi que par les mesures « remède de cheval » proposées dans un premier temps par l'Etat. Tout en prenant à sa juste valeur la dangerosité de l'épidémie, notre voix a été entendue pour une mise en application de mesures proportionnées tenant compte à la fois du statut et des techniques de l'élevage. A ce jour, des cas continuent à être déclarés dans les élevages de palmipèdes du sud-ouest ce qui montre que nous n'avons pas encore réussi à venir à bout de l'épidémie. Rappelons que cette dernière ne touche que les exploitations avicoles. Il s'agit donc d'une épidémie qui se transmet d'établissement à établissement par un vecteur qui peut être humain, animal ou matériel... En effet, aucun oiseau sauvage n'a été diagnostiqué contaminé à ce jour par la maladie... Des mesures strictes doivent permettre l'éradication de la maladie une fois le circuit identifié. Nous apportons notre soutien à tous ces éleveurs qui sont amenés à mettre en pause leur production avec toutes les difficultés financières et morales en découlant.

Le Salon de l'agriculture fut le point fort du début d'année. Pour la première fois, notre association a pu tenir un stand d'information grâce à la collaboration de l'Union Ornithologique de France.

Expliquer au grand public qu'il existe une autre vision de la protection de la biodiversité et de l'environnement est un point essentiel qui va dans le sens de notre objet social. Le public s'est montré intéressé par notre démarche et nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre stand les nombreux représentants des associations membres de ProNaturA et assurer ainsi un lien essentiel à notre vie associative. Le roll-up et les 500 dépliants réalisés pour l'occasion ont permis d'accrocher le public et de répondre à ses nombreuses questions. Des photos de la manifestation ont déjà circulé sur notre page Facebook et vous aurez le plaisir de les revoir prochainement dans le bulletin.

Elever, c'est aussi être en contact avec des risques de morsures et de zoonoses. Vous trouverez dans ce numéro deux articles particulièrement intéressants sur le sujet ; vous serez également invités à lire d'autres articles tout aussi passionnants sur des thèmes aussi variés que la présentation de race avicole ou d'association de formation.

Dans quelques mois, ProNaturA organisera son assemblée générale, nous vous y souhaitons nombreux et porteurs d'idées et de projets nouveaux ! Toutes les informations seront diffusées à temps afin de rassembler un maximum de participants.

Pour le moment, l'équipe de ProNaturA France vous souhaite un agréable printemps et beaucoup de succès pour votre saison d'élevage !

Pierre Channoy

Quadrimestriel édité par **ProNaturA France** - Association déclarée après du tribunal de Illkirch-Graffenstaden

Correspondance : Jean-Emmanuel Eglin - B.P. 5 - 32160 Plaisance

Courriel : president@pronatura-france.fr - **Site internet** <http://www.pronatura-france.fr>

Siège social : 16, route de Schirmeck 67120 Duppigheim

Directeur de la publication : Pierre Channoy - president@pronatura-france.fr

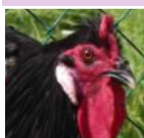
Responsable de la rédaction : Jean-Jacques Lorrin - webmaster@pronatura-france.fr

Parution : avril 2016 - Imprimé par Pixartprinting

Dépôt légal à la parution - ISSN 2265-9803 - **Photo de couverture** : Continental bulldog : Laurent Daumois

Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans autorisation de **ProNaturA France**, sauf aux Associations affiliées avec mention de l'origine et de l'auteur - Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Sommaire



4 - La « La Flèche » (Jean-Jacques Sergent)



11 - Matthieu S. - Vivre de sa passion : les pigeons (Jean-Emmanuel Eglin)



15 - Éthique des relations homme/animal : pour une juste mesure (Jean Blanchon)

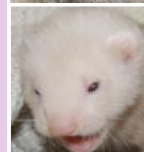
10 - Vols d'animaux : la prudence est plus que jamais de rigueur (J.E. Eglin)

21 - Elevage du furet : la morsure



24 - CAPA France

28 - Le Continental Bulldog (Claude Pacheteau)



Au sommaire du prochain numéro (août) :

La carpe koï : *Cyprinus carpio carpio* Linnaeus 1758



Elevage du furet : La stérilisation



Le Mouton de Belle-Île



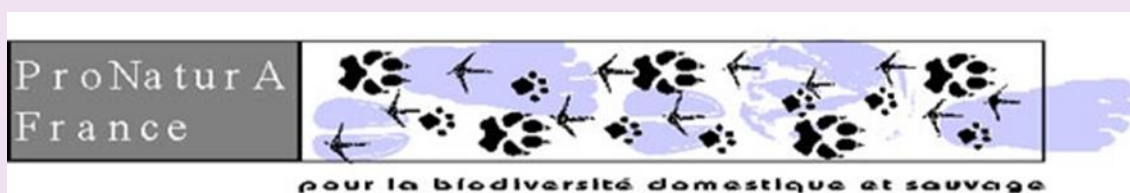
L'Axolotl



Le Havane français



Le cheval islandais



<http://www.pronatura-France.fr> — webmaster@pronatura-France.fr

La « La Flèche »

Tous les auteurs avicoles s'accordent pour faire remonter la renommée de la volaille de la « La Flèche » au XV^{ème} siècle. A cette époque, elle était loin de subir les mêmes exigences du standard d'aujourd'hui.

Elle est originaire de l'arrondissement de la Flèche, dans la Sarthe, et de nombreuses races sont susceptibles d'avoir contribué à sa formation : l'Espagnole, la Crèveœur, la Breda, la Padoue naine, la Brabançonne, la Minorque, le Combattant. Selon moi, la « La Flèche » a une parenté étroite avec les races normandes, dont le territoire géographique est tout proche et auxquelles, elle ressemble incontestablement. Après l'âge d'or de la première moitié du XX^{ème} siècle, cette race faillit disparaître vers les années 1960-1970, avant de remonter lentement •



Historique de la « La Flèche » à travers divers auteurs du XIX^{ème} à nos jours

Vers 1846 « La basse-cour »

R. Dupont

La « La Flèche », race rustique, est robuste mais un peu moins que la Crèveœur, on peut commencer l'engraissement des poulets vers

l'âge de quatre mois et demi ou cinq mois. La poule est une des meilleures pondeuses, elle donne environ 140 œufs annuellement dont l'un pèse approximativement 70 grammes. Par contre cette race est mauvaise couveuse.

1894 « Basse-cour »

Voitellier

La plus grande de nos races



Fig. 27. — Coq de la Flèche.

françaises.

La race de « La Flèche » a donné naissance à plusieurs sous races, celle de Barbezieux et du Mans ; il y a également quelques Fléchois blancs.

Le plumage est entièrement noir avec des reflets verdâtres. La huppe, presque nulle, affecte la forme d'un petit épi rejeté en arrière, la crête, moins grande que celle du Crève-cœur, représente deux petites cornes, presque aussi grosses à la base qu'au sommet ; un petit crétilon de la grosseur d'un pois est détaché en avant entre les deux narines.

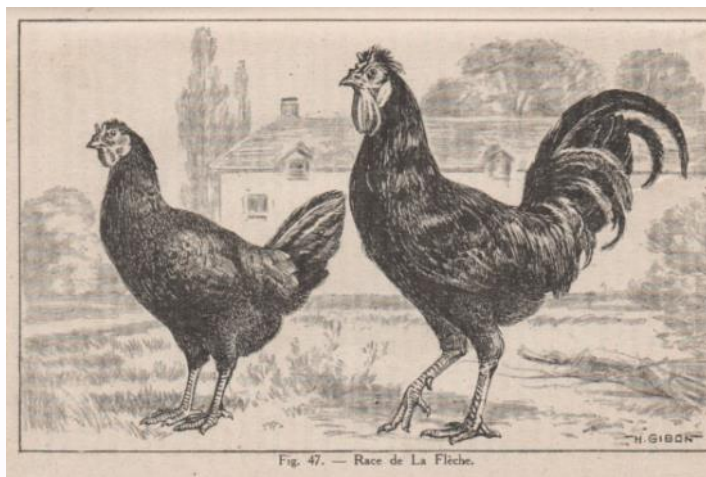
Les barbillons sont pendants et très allongés, les oreillons de très grandes dimensions, se replient sous le cou et sont blanc mat, sans la moindre trace de filets sanguins. La cravate est nulle, le bec court et légèrement recourbé, noir à sa base et jaunâtre au bout, supporte des narines grandes et ouvertes. La patte est bleue ardoise.

Le Fléchois est moins précoce que les précédents (Crève-cœur, Mante). Il est remarquablement construit pour prendre la graisse et arriver à l'embonpoint excessif.

1922« Monographie de toutes les races de poules »

Louis Duchemin

C'est certainement une de nos plus



belle races et, comme nous le disons à l'instant la plus grande de nos races françaises avec celle des Barbezieux, elle possède une réputation mondiale ; les chapons du Mans ont une réputation universelle et le gourmet n'y peut songer sans une émotion gustative qui lui inspire un profond respect.

Charles

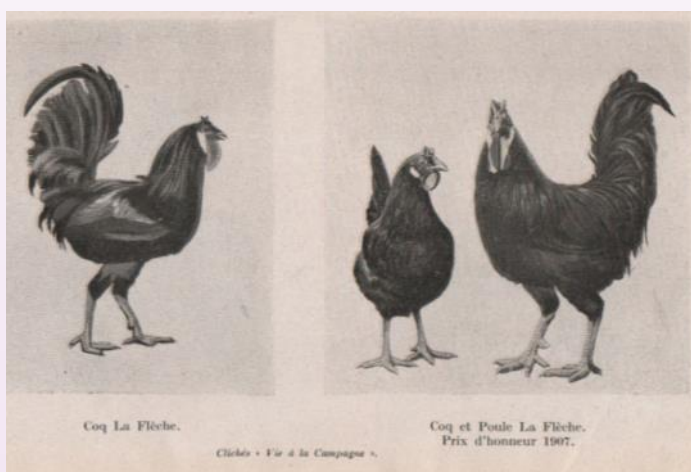
Jacques

attribuait à cette race une origine espagnole ; il se trompait bien certainement, les caractères des races étant extrêmement distants ; ni la

physionomie génétique ni les aptitudes, ni la forme et la couleur des œufs ne se ressemblent.

La « La Flèche » est une race rustique et sa chair est exquise et sa remarquable aptitude à l'engraissement qui la font priser d'une façon toute particulière pour les éleveurs des environs de la Flèche qui se sont faits une spécialité de

son élevage ; elle a le défaut de se développer un peu lentement.



1929 « Jardins et Basses-cours »

Albert Maumené

Magnifique volaille aux beaux œufs et à la chair exquise, recherchée par les très fins gourmets.

La taille énorme et la délicatesse de sa chair classent la poule de la « La Flèche » parmi nos meilleures races françaises.

1943 « L'Aviculture Artisanale »

Louis Serre

La « La Flèche » magnifique race française dont la réputation date du XV^{ème} siècle, mais étant essentiellement une volaille à élever pour la chair. Le poids du coq adulte est de 5 à 6 kg, la poule de 4 à 5kg.

1944 « Poules françaises »

Louis Serre

...ce que reprochent à notre « La Flèche », les fabricants de poulets express, c'est qu'il est long à venir. Il faut compter neuf, dix ou même onze mois pour obtenir un beau « La Flèche » en parfaite condition. Mais si, de ce fait, il se montre impropre à l'industrialisation, son élevage n'en demeure pas moins intéressant.

1945 « Le petit élevage d'amateur »

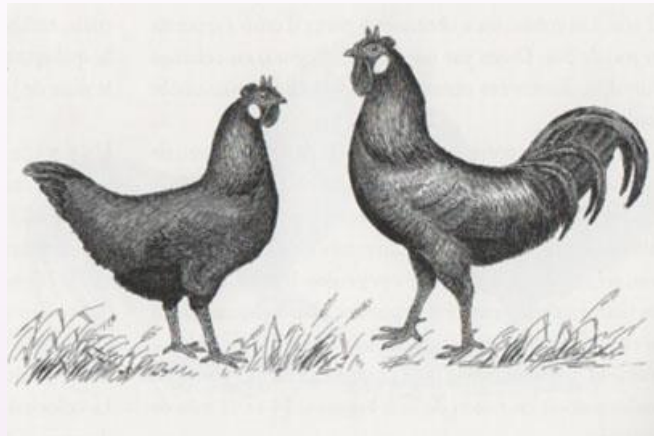
Louis Serre

Une très ancienne race française puisque la renommée des « La Flèche » remonte au moins au XV^{ème} siècle. C'est avec la Barbezieux, la plus grande et la plus belle de nos races nationales, sa réputation a été mondiale et devrait le revenir, c'est avec les « La Flèche » que l'on produit les fameux chapons du Mans, que l'on engraisse les inestimables coqs vierges.

1948 « Traité D'aviculture »

Dr J.Lahye, Dr J.Marcq, Dr E.Cordiez

La « La Flèche », originaire de la Sarthe, est une des races françaises capables de donner les plus gros et les plus fins poulets, et les poulardes et chapons du Mans. C'est en somme la volaille naine du noire du Mans avec une crête simple en avant, formant deux cornes droites et divergentes vers le haut, la huppe est rudimentaire, les



oreillons blancs. Le plumage est très serré, noir. Les tarses sont noirs. La taille est élancée, se rapprochant comme apparence des races de combat.

Les poulardes engraisées pèsent vidées près de 3kg.

1975 « L'élevage du poulet »

Julien Besselièvre

C'est une très belle volaille à plumage noir originaire, comme son nom l'indique, de La Flèche en Sarthe. Elle était répandue dans cette région depuis plusieurs centaines d'années où elle jouissait et jouit encore à juste titre d'une très grande renommée sous la

dénomination de « chapon du Mans ».

Sa chair fine délicate et savoureuse, lui a valu une réputation universelle.

Le coq « La Flèche » qui atteint et dépasse parfois 4 kg au stade adulte, possède une crête très caractéristique à deux cornes et de magnifiques oreillons blancs. Le seul reproche qu'on puisse lui faire est que du fait de son volume, c'est une volaille assez longue à venir.

Les poules sont des pondeuses moyennes de très gros œufs à coquille blanche atteignant 75 grammes.

2006 « Coqs et poules, les races françaises »

Jean-Claude Périquet

Tous les auteurs avicoles s'accordent pour faire remonter la renommée de la volaille de La Flèche au XV^{ème} siècle. A cette époque, elle était loin de subir les mêmes exigences du standard d'aujourd'hui.

Elle est originaire de l'arrondissement de la Flèche, dans la Sarthe et de nombreuses races sont susceptibles d'avoir contribué à sa formation : l'Espagnole, la Crèvecœur, la Breda, la Padoue naine, la Brabançonne, la Minorque, le Combattant. Selon moi, la « La Flèche » a une parenté étroite avec les races normandes, dont le territoire géographique est tout proche et auxquelles, elles ressemblent incontestablement.



Après l'âge d'or de la première moitié du XX^{ème} siècle, cette race faillit disparaître vers les années 1960-1970, avant de remonter lentement.

Une perte de masse

A la fin du XIV^{ème} siècle et au début du XX^{ème} on indiquait des masses énormes, de 3,5 kg à 6 mois et 5,5 kg à 6 kg à 10 mois pour le coq, et 2,5 kg à 3 kg à 6 mois et 4 à 4,5 kg à 10 mois pour la poule. Actuellement, le standard demande un minimum de 3,5 kg pour le coq

et 3 kg pour la poule, valeur qu'il est parfois difficile d'atteindre.

2010 « J'élève mes poules »

*Frances Bassom
(traduction de l'anglais Lucie Blanchard)*

La « La Flèche »

Cette magnifique race ancienne est originaire de la ville éponyme,

dans la Sarthe, il semblerait que l'Espagnole noire à tête blanche et la Crèveœur comptent parmi ses ancêtres.

Elle fut particulièrement appréciée au XIX^{ème} siècle mais certaines descriptions du XVI^{ème} siècle évoquent déjà sa présence dans les fermes sarthoises.

De grande taille et d'allure fière, elle est réputée pour l'excellence de sa chair et fit les délices des tables parisiennes sous le nom de « poule du Mans ».

Assez vorace, la « La Flèche » engraisse vite, mais sa croissance est lente : elle a parfois le surnom de « poule du diable ».

Élevage et utilisation en 2015

Les membres du club souhaitent que la « La Flèche » reste une poule fermière, rustique, forte en masse et en volume. Ils voudraient qu'elle reste renommée pour ses qualités de chair, et ne pas être transformée en une poule d'ornement !

Sa bonne chair en fit sa renommée. Tous les éleveurs semblent s'accorder pour dire que cette chair est délicate, savoureuse, fine... Autrefois, cette race était engraisée et vendue sous le nom de poularde de « La Flèche » ou du Mans. Le chaponnage peut être également pratiqué avec profit. Cependant, sa croissance est lente ; selon la plupart des éleveurs, il faut environ 10 mois pour faire un beau sujet. La ponte semble être

moyenne ; les œufs sont gros : au minimum 65 g, à coquille blanche. La poule ne couve pas, ou mal •



Adresse :

La Flèche Club Français,

Président :

Jean-Jacques Sergent

28 bis rue de la Moulinette

45300 Escrennes



L'aquariophilie : une passion sans danger ?

Tous les aquariophiles savent que leur passion peut présenter certains dangers, ne serait-ce qu'au niveau des risques électriques liés à des installations non conformes. Mais d'autres dangers guettent l'aquariophile.



Certains poissons peuvent être plus ou moins dangereux.

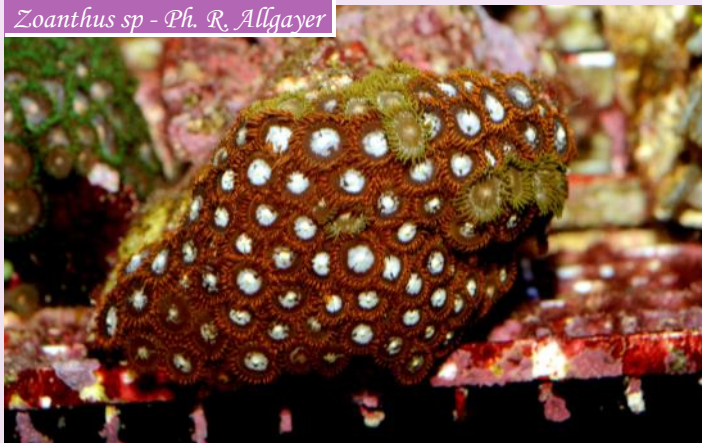
Le piranha peut mordre (encore faut-il vraiment l'agacer !).

Plus grave, certaines espèces marines peuvent « injecter » un venin particulièrement puissant qui, s'il ne cause la mort que chez des personnes « fragilisées », entraîne des complications qui imposent une hospitalisation rapide. C'est le cas des représentants de la famille des Scorpaenidae et de celle des Synanceidae, classés comme espèces dangereuses par l'arrêté du 21



Pterois volitans - Ph. C. Vast

Zoanthus sp - Ph. R. Allgayer



novembre 1997 (de ce fait, leur détention oblige à la possession d'un certificat de capacité).

La manipulation de certains coraux, notamment des zoanthidés, peut entraîner une réaction d'hypersensibilité et causer un « effondrement » du système immunitaire. Ce cas, rare, a été rapporté par Dietrich Stüber⁽¹⁾, auteur de très nombreuses communications dans les revues aquariophiles mondiales, lui-même victime d'une intoxication très grave.

Il s'agit là de risques « visibles ».

Mais l'aquariophilie peut également présenter des risques « invisibles », pouvant occasionner des problèmes de santé quelquefois importants. Souvent, le diagnostic est assez difficile à poser. En effet, les médecins se trouvent en présence soit d'une pathologie rare telle

« la maladie des aqua-riophiles », ou dont l'origine n'est pas courante telle l'allergie aux larves de Chironomes.

Dans tous les cas, il sera utile de « diriger » le diagnostic médical, en signalant au médecin l'activité aquariophile du patient.

LA MALADIE DES AQUARIOPHILES

Cette pathologie, peu répandue et donc peu connue, peut souffrir d'un certain retard de diagnostic. Il est donc important que la personne présentant les symptômes décrits ci-dessous « aiguille » son médecin. C'est pour cette raison que cette information paraît régulièrement dans les publications de la Fédération Française d'Aquariophilie

Contamination

L'agent qui en est responsable est *Mycobacterium marinum*, cause de la tuberculose des poissons. La

Le venin des synancéidés et scorpaenidés est « thermolabile » : il est plus ou moins inactivé par la chaleur.

Le traitement immédiat consistera donc à approcher une source de chaleur du point d'injection.

Ce peut être le bout incandescent d'une cigarette ou un bain d'eau chaude, le tout bien entendu dans les limites du supportable. Le but est de limiter l'envenimation sans toutefois provoquer de brûlure.

Un avis médical doit toujours être ensuite demandé.

contamination s'effectue à partir d'une plaie, même minime, déjà existante sur les mains ou les avant-bras plongés dans l'eau.

Symptômes

Après une période d'incubation de 2 à 8 semaines, une petite élévation (papule) d'un bleu-violet apparaît autour de la lésion

initiale. Une ou deux semaines plus tard, se constituent un ou plusieurs nodules qui peuvent se surinfecter. Il peut y avoir atteinte des gaines des tendons et des articulations situées à proximité. Ni fièvre, ni signes biologiques d'infection n'apparaissent.

Diagnostic

Généralement, après des traitements inefficaces, ce sont des analyses effectuées à partir de prélèvements qui permettront d'isoler le germe et de le combattre à l'aide d'une antibiothérapie adaptée.

Traitement

La guérison peut être spontanée, après plusieurs mois d'évolution mais, le plus souvent un traitement antituberculeux classique sera nécessaire.

Dans les cas les plus sérieux, une intervention chirurgicale destinée à nettoyer en profondeur la partie atteinte, devra être envisagée.

Il est donc important de connaître ce risque de façon à pouvoir éventuellement diriger le diagnostic.

Cette pathologie est inscrite sur la liste des maladies professionnelles.

La Fédération Française d'Aquariophilie tient à disposition du public, sur simple demande, une communication médicale traitant ce sujet.

RISQUES ALLERGIQUES

Les larves de moustiques ou *Chironomes* (vers de vase) utilisées comme nourriture pour nos poissons d'aquariums peuvent déclencher des réactions allergiques, notamment respiratoires. C'est ce qu'il résulte d'une étude menée au Japon où 40% des patients souffrant d'asthme présentaient un taux très important d'IgE (anti-corps de type E) spécifiques du *Chironomide*. Des études menées aux USA, en



Aspect typique de plaies contaminées par *Mycobacterium marinum* - Ph. C. Vast

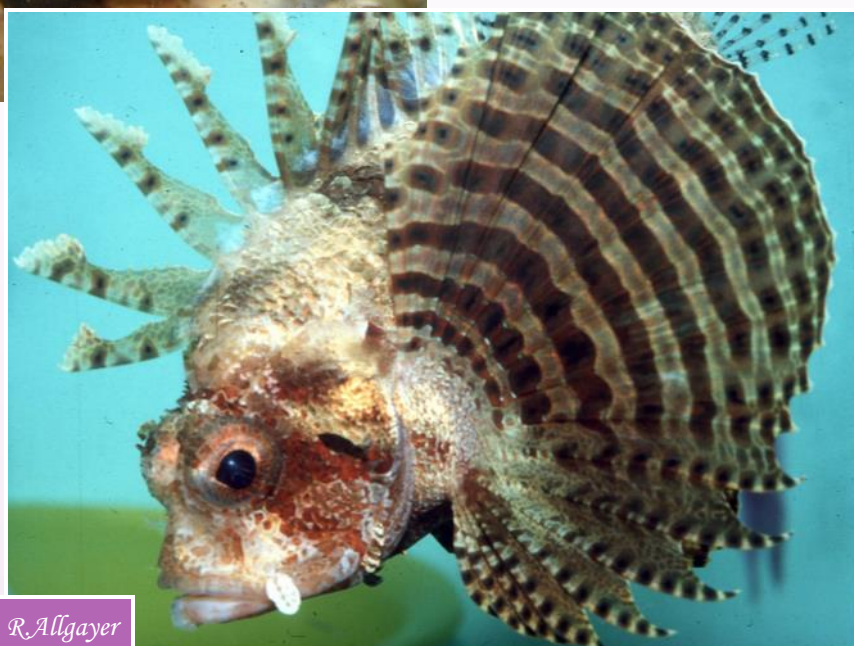


Scorpaena porcus - Ph. J.J. Lorrin

Grande-Bretagne et en Corée ont confirmé ce risque à tel point que certains chercheurs suggèrent de considérer les *chironomes* comme allergènes respiratoires puissants. La sensibilisation est liée à l'hémoglobine qui les colore en rouge, exception chez les insectes.

En cas d'allergie dont la cause n'est pas identifiée, il est donc impératif de signaler au médecin la manipulation de larves de moustiques de façon à diriger la recherche de l'allergène •

Dendrochirus brachypterus - Ph. R. Allgayer



(1) Meerwasser Aquarianer
03/2010 - Les Lettres Récifales
n° 73 mars/avril 2010 - Les
Lettres récifales n° 83 no-
vembre/décembre 2011.

Photo entête : Eric Durlot •



**Fédération Française
d'Aquariophilie**

Secrétariat général

11, allée des Pins - 24130 La-Force

05 53 73 20 89 - ffa@fedeaqua.org -

www.fedeaqua.org



**Congrès national les 21, 22 et 23 octobre à Sallertaine (85)
sur invitation de Passion Poissons 85**

Matthieu S. :

Vivre de sa passion : les pigeons



Grâce au forum des éleveurs de pigeons CFPOI, j'ai fait la connaissance d'un jeune éleveur très prometteur.

Il avait mis des photos de pigeons Queue de paon dans des couleurs incroyables, qu'on ne voit jamais ailleurs. Et il avait précisé que c'était lui qui avait créé ces couleurs à partir des pigeons Hubbel de son élevage professionnel. Aussi, j'avais très envie de le rencontrer.

Il a fallu attendre longtemps pour trouver un petit creux dans l'emploi du temps, mais cela valait la peine.

La visite d'élevage a donc eu lieu début octobre, mais c'était à peine trop tôt car la mue (changement de plumage) n'était pas encore terminée. Ce n'était pas très grave car on voyait très bien les couleurs tout de même. Pour les photos, c'était un peu moins réussi.

Comme de très nombreux jeunes, Matthieu a fait des études, qui n'ont malheureusement pas abouti à un métier.

Cependant, il était, depuis enfant, passionné par l'élevage de loisirs de pigeons de races. Une passion qui lui vient de ses ascendants. Il s'est renseigné auprès de la chambre d'agriculture pour élaborer un projet économiquement viable.

L'idée de se lancer dans l'élevage du pigeon, lui est venue dans un élevage professionnel, la Roucoulade, un élevage de 22 000 couples à Sarpourenx.

D'abord, il a fallu se former. Cela s'est fait au CFPPA de Montardon d'octobre 2010 à mai 2011 (avec stage chez Mr Cazaubielh fournisseur aussi de la première bande).

Puis, en 2012, il a pu emprunter pour monter quatre

séries de bâtiments professionnels, avec tout le matériel nécessaire pour le confort des pigeons et de l'éleveur.

Il a acquis 2 200 couples de pigeons de chair dits « Europigeons », qui sont des « Hubbels » sélectionnés par une firme bien connue des colombiculteurs.

Le « Hubbel » est le seul pigeon dont peuvent vivre des





vendeur (abattoir, puis détaillants) et les acheteurs qui ont envie de manger une viande succulente.

Le secret du « Hubbel », c'est qu'il est hyperprolifique. Alors que les autres races élèvent deux petits par nichées, le « Hubbel » peut élever trois petits voire plus si on lui assure 15h30 de luminosité toute l'année. Pour parvenir à trois petits par nichée, Matthieu possède une couveuse dans laquelle il place les œufs d'un grand nombre de couples. Ceux-ci

éleveurs professionnels car il présente une « double poitrine » sur laquelle est localisée la chair la plus tendre.

Les petits « Hubbels » peuvent être abattus à 28 jours, avant la descente du nid, en n'ayant jamais mangé de graines et donc coûté le minimum à l'éleveur. D'un poids vif de 600 grammes environ, ils font facilement 500 g morts pleins.

Présentant bien, ils sont donc très intéressants pour le



répondent alors quasi immédiatement. Lorsque les petits naissent dans la couveuse, il les répartit chez les couples qui ont déjà deux jeunes du même âge, ce qui est aisé quand on a un grand nombre de couples.

Les puristes diront que le « Hubbel » n'est pas une race, mais une souche de croisements multiples de pigeons de races différentes sélectionnés sur au moins deux points communs : la double poitrine et la prolificité.

Les professionnels savent que la résistance, et en découlant, la prolificité, sont liés à

l'effet d'hétérosis qu'on obtient en croisant deux ou plusieurs races (enfants plus forts que parents).

Certains disent que le caractère « double poitrine » serait lié à un gène récessif autosomal. D'après les observations de Matthieu, ce n'est pas certain. En croisant un double poitrine avec un simple poitrine, alors qu'on ne devrait avoir que des simples poitrines, on obtient des quasi doubles poitrines, des simples poitrines et des poitrines intermédiaires.

La vitesse de sélection est donc relativement favorisée.

Il y a chez les pigeons « Hubbel » rebaptisés « Europigeons » de multiples coloris dans lesquels on peut voir la trace des races qui ont été utilisées en croisements. Mais, il existe aussi des coloris qui n'existent pas ou peu dans les races. Je pense notamment aux opales combinés à différentes bases et différents autres gènes.

Matthieu a une petite préférence pour les « Hubbels » présentant une petite huppe, pas très éloignée, dans l'esprit de celle des pigeons « Sottobancas » français.

Il est probable que ce « Hubbel » huppé corresponde à ce que Monsieur José Palau, éleveur professionnel du Col Rigat, appelle « Huppé Cerdan » et dit avoir créé.

Lorsqu'une souche est fixée de manière homogène depuis longtemps et présente une forme et des caractéristiques qui n'existent pas encore chez les autres races, alors elle constitue bien une race nouvelle.

Pourquoi parler de pigeons de chair dans une revue consacrée aux animaux de races, me direz-vous ?

J'y viens.

L'intérêt pour Matthieu S. a été triple :

- grâce aux pigeons de chair, il a pu faire de sa passion un métier
- il a ainsi pu continuer à élever des pigeons de races d'ornement : les « Queue de Paon » et les « Coquillés Hollandais » en grand nombre et donc également en grande qualité
- et enfin, il a pu faire passer les couleurs les plus extraordinaires des pigeons « Hubbels » sur les pigeons « Queue de Paon ».

Cela, à ma connaissance, est assez unique et mérite d'être valorisé.

Les photos parlent d'elles-mêmes : qui a déjà vu des pigeons « Queue de Paon » dans toutes les couleurs de l'arc en ciel, avec notamment des opales très compliqués, des queue inverse, des indigos, en plumage soie et/ou à manteau, etc. ?

Il a même sorti des « Queue de Paon huppé », très jolis, qu'il serait intéressant de faire reconnaître comme



nouvelle race. Elle a son charme.

Il ne faut pas oublier les pigeons « Coquillés Hollandais », de nos jours renommés « Nonnes anglaises ».

Là aussi, il les élève dans des couleurs peu connues comme le jaune, le dun, le brun, etc.

C'est une race de pigeon très rare qui mériterait d'être répandue chez plus d'éleveurs.

J'ai choisi de ne pas donner dans cet article le nom de ce jeune éleveur.

En voici la raison : de plus en plus d'élevages professionnels sont attaqués par de soi-disant « protecteurs des animaux », en fait des extrémistes végétariens qui veulent « libérer les animaux », pour



« qu'ils ne soient pas enfermés et mangés ». Le problème est que si ces animaux ne sont pas mangés, on ne les élèvera plus et donc ils disparaîtront, car ce sont des animaux de races domestiques qui mourraient s'ils étaient relâchés dans la nature.

Certains élevages ont brûlé et d'autres ont été gravement endommagés et ne s'en sont pas relevés financièrement.

Très curieusement, ces végétariens fanatiques, « protecteurs des animaux » ne sont pas considérés comme des « terroristes ». Ils en ont pourtant toutes les méthodes les plus violentes (menaces, destructions, incendies, tentatives d'assassinats, pressions économiques, chantages, corruptions, incitations à la haine, etc.).

Mieux, certains grands médias offrent très fréquemment à leurs « vitrines légales » des tribunes pour qu'ils puissent s'exprimer et étaler leurs mensonges et contre-vérités pour influencer le grand public des villes qui gobe tout, parce que n'ayant plus aucune connaissance sur les animaux.

Ainsi entend-on de plus en plus fréquemment à la télévision, la radio, etc., que l'animal est l'égal de l'être humain, qu'il a les mêmes droits (mais sans devoirs, alors qu'un droit n'est que le pendant d'un devoir, cherchez l'erreur), que l'élevage serait la première source de pollution (avant les villes ?), qu'il ne faut pas manger de viande pour protéger la Planète, et autres tissus de sottises et d'énormités...

Le matraquage idéologique est à l'œuvre avec la complicité de certains Hommes politiques et certains grands médias.

Là aussi très curieusement, lorsque le terrorisme touche les villes, c'est grave et on n'entend que cela en

boucle.

Mais lorsque le terrorisme des extrémistes végétariens et végétariens touche la province et la campagne, détruisant les activités et les emplois, on n'en entend pas parler et cela ne semble pas être grave aux yeux du microcosme politico-médiatique parisien.

N'y aurait-il pas là comme une odieuse discrimination ?

Surtout lorsque le nombre de chômeurs s'accroît chaque jour ? Condamnés à une mort économique lente et à l'extrême pauvreté.

Car le terrorisme ne passe pas que par la force physique et la violence.

On peut faire autant de mal que l'on veut en faisant passer ses idées asphyxiantes dans la réglementation grâce au lobbying.

Dans les 800 éleveurs et plus qui se suicident par an, combien ont été poussés au suicide par des réglementations ubuesques et asphyxiantes ?

Donc, c'est pour protéger ce jeune que je n'ai pas donné son nom.

Toutefois, pour les personnes intéressées, vous pourrez le joindre sur l'adresse mail : cannac2108@wanadoo.fr

Pour que ce jeune puisse valoriser ses pigeons « Coquillés Hollandais » et « Queue de Paon » extraordinaires, il serait bien qu'une association ou une ou plusieurs personnes lui emmènent à des compétitions internationales, car lorsqu'on est éleveur professionnel, on doit être tous les jours dans son élevage et on ne peut pas s'absenter.

Pour finir, devant autant de jolies couleurs, rêvons un peu. Les allemands sont en train de monter des filières d'exportations de pigeons de races vers les pays de la péninsule arabique et la Chine.

Pourquoi l'administration française n'aiderait pas les éleveurs français à en faire de même ?

Cela aiderait bien le commerce extérieur de la France et permettrait de sauvegarder et répandre de nombreuses races anciennes, porteuses de biodiversité.

NB : l'élevage de la Roucoulade (22 000 couples) a récemment fermé. Cela signifie qu'il serait possible de créer 10 élevages de 2 200 couples, car la demande est importante et le climat favorable dans le Sud Ouest. Et pourquoi ne pas créer une coopérative d'éleveurs pour que les prix ne soient pas tirés vers le bas, mais garantis ? •

Éthique des relations

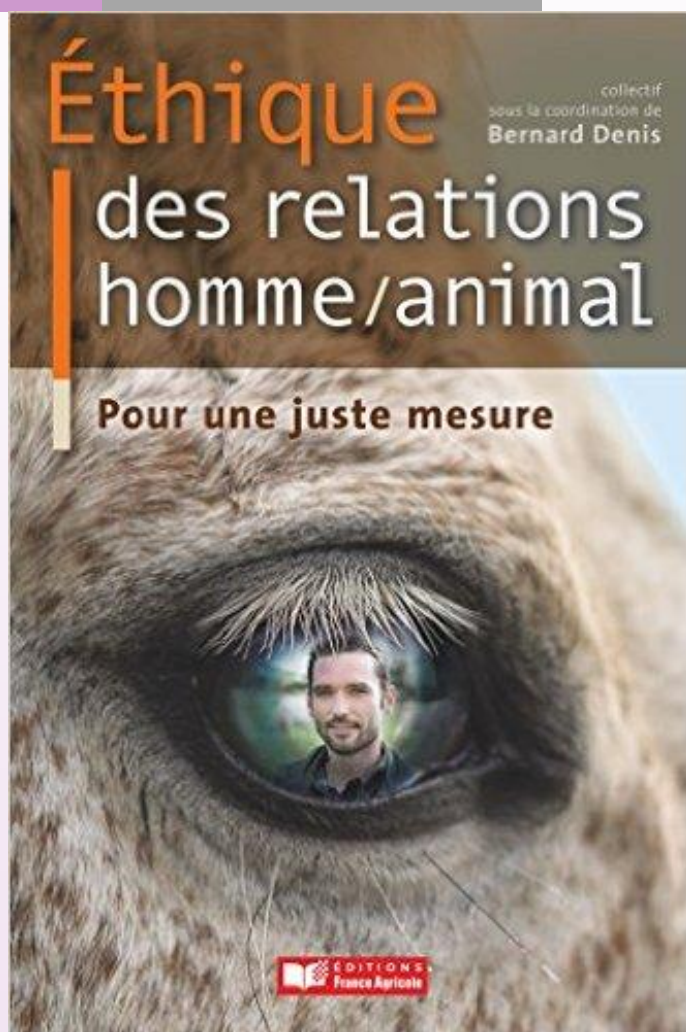
Jean Blanchon
Novembre 2015

homme/animal

Pour une juste mesure

Collectif sous la coordination de
Bernard Denis.
Editions France Agricole. Paris, 2015.
ISBN : 978-2-85557-409-7
180 Pages, 22 €.

Notre société occidentale – et tout particulièrement les médias – accordent une place de plus en plus importante aux animaux et particulièrement à leur « bien-être », tout spécialement à ceux d'élevage qui seraient d'après certains reportages soumis à des traitements plus que condamnables. Ce qui dans certains cas ne saurait être ni nié – ni admis – mais qui à la vérité ne saurait être considéré comme la norme et la généralité.



« L'Académie d'Agriculture et l'Académie Vétérinaire ont constitué un groupe de travail composé principalement de scientifiques et de professionnels ayant été concernés à un titre ou à un autre par les animaux et soucieux de la manière de la façon dont ils sont traités ».

Trente et un membres de ces deux Académies ont participé à ce groupe de travail dont est issu le présent

ouvrage. Chaque chapitre a été rédigé dans une première rédaction par un ou plusieurs membres. Après discussion au sein du groupe de ces textes- les points de vue entre académiciens tenant aux expériences professionnelles et scientifiques différentes a permis d'aboutir à un compromis acceptable par tous. Quand ce ne fut pas le cas, les « opinions ou argumentations divergentes [ont été] rapportées notamment en annexe, à la demande de leurs auteurs ». Le coordinateur du groupe a été Bernard Denis, Docteur vétérinaire, Agrégé des Écoles Nationales vétérinaires, Professeur de Zootechnie honoraire à l'ENV de Nantes. Président de la Société d'Ethnozootecnie (SEZ).

La version intégrale des textes rédigés par le groupe de travail inter-académique figure en CD-ROM qui accompagne le livre et permet donc au lecteur de connaître le texte non résumé.

L'ouvrage s'ouvre par deux préfaces, une de Jeanne Grosclaude, Présidente de l'Académie d'Agriculture de France, l'autre par Michel Thibier, Ancien Président de l'Académie vétérinaire de France, ce thème constituant

une des préoccupations majeures des deux Académies. Une introduction explique la démarche suivie par le groupe. Après la conclusion et une postface de Stéphane Patin, une vingtaine de pages sont consacrées à de : « Libres propos : quelques points de vue individuels d'académiciens », où ceux-ci s'expriment en toute liberté, ce qui apporte à ce thème d'autres éclairages fort intéressants.

Le sous-titre « Pour une juste mesure », explique nous semble-t-il l'objectif recherché par le groupe de travail : le fait que les « animaux d'élevage sont des êtres vivants sensibles capables de ressentir souffrance et plaisir ; que , ce qui implique de ne pas les faire souffrir inutilement et de ne pas les soumettre à des méthodes d'élevage trop contraignantes. » semble être une position plus que largement partagée, d'abord par le plus grand nombre d'éleveurs, par les vétérinaires, par les consommateurs et par les pouvoirs publics au travers de la réglementation, qui certes suscite parfois des réactions négatives. S'il paraît donc possible de trouver « une juste mesure » pour beaucoup d'entre nous, un fossé existe par contre avec à l'opposé, le rejet par certains de tout produit animal : l'homme reste biologiquement un omnivore, l'alimentation à base de

produits animaux lui apporte des nutriments essentiels, l'élevage et la transformation de ses produits maintiennent un pays où l'homme peut encore vivre (paysages ouverts et souvent bocagers, biodiversité résultante, rôle alimentaire et économique, etc).

Le chapitre 1 (une quinzaine de pages) se pose la question « Que sont les animaux ? Approches diverses ». Les approches sont d'abord biologique et philosophique, mais il y a aussi l'approche métaphysique, celle des sciences humaines et sociales et l'approche juridique. Deux annexes concernent ce chapitre : « Les éthiques animales » et « La place de l'animal dans l'œuvre de Descartes ». Après cette partie théorique, on entre dans le domaine de l'éthique appliquée.

Le chapitre 2 « Éthique des relations homme-animal en élevage » représente plus de quatre vingt pages, soit près de la moitié de l'ouvrage. Après un rappel des bouleversements survenus dans ce secteur depuis un demi-siècle, les divers acteurs, de l'éleveur au consommateur et leurs points de vue sont présentés, de même que les points posant problème comme par exemple quel est le « comportement normal de l'espèce », celui-ci est-il toujours observé en élevage et dans certains cas est-ce souhaitable ? Les mutilations encore pratiquées : castration, écornage, sont-elles

Les animaux d'élevage sont des êtres vivants sensibles capables de ressentir souffrance et plaisir ; nous avons le devoir de ne pas faire preuve de cruauté à leur égard

Blonde d'Aquitaine - Ph. Jean-Emmanuel Eglin



toujours nécessaires ? Le logement des animaux (nature des sols, surface disponible par animal) ne satisfont pas toujours le bien-être des animaux. Les pratiques de sélection, l'hypertrophie musculaire conduisant à la pratique préventive de césariennes chez les bovins, la longévité réduite chez les grandes laitières, la réduction de la variabilité génétique avec les questions à long terme concernant les ressources génétiques sont bien sûr évoquées, de même que les questions relatives au transport et à la mise à mort des animaux domestiques. Pour modifier ces pratiques il y a d'abord la réglementation en vigueur, le bon sens de l'éleveur qui voit bien ce qui ne convient pas à ses animaux. La méthode des 3S mise au point par l'INRA est ensuite décrite (3S=supprimer, substituer, soulager), soit :

- Supprimer les techniques les plus négatives,
- Substituer une technique moins agressive en termes de bien-être à une technique agressive,
- Soulager par des traitements pharmaceutiques appropriés.

L'éleveur peut aussi s'engager dans des productions moins intensives : Agriculture bio, AOC, IGP, labels, etc.

En annexe1 on trouve « Genèse de la réglementation communautaire sur le bien-être animal »,

Annexe 2 : « Les marques de qualité " bien-être" en France » avec "L'exemple de la dinde "well-fair" à la CECAB" et "l'exemple du porc "bien-être" à la COOPERL Arc Atlantique ».

Annexe 3 : « Conséquences du gavage des palmipèdes sur leur bien-être »

Annexe 4 : « la question du loup ».

Annexe 5 : « Le cas particulier du cheval ».

Le chapitre 3 qui occupe plus de vingt pages est consacré à l'« Éthique de l'expérimentation animale ». L'introduction de l'ouvrage indique que ce sujet très sensible a été l'objet d'un rapport de synthèse à la suite d'un travail de l'Académie Vétérinaire dont les points essentiels ont été repris dans ce chapitre. Le rapport de

l'Académie figure intégralement dans le CD-Rom. Les positions des expérimentateurs et des opposants sont exposées, les réussites dans le domaine médical de cette expérimentation sont rappelés, mais aussi les limites liées au passage des résultats de l'animal à l'homme. Les méthodes substitutives sont, certes, un appoint important, évitant des expérimentations sur l'animal mais ne les éliminant pas toutes. Le cadre réglementaire et son évolution sont ensuite rappelés : décret de 1968, 1987, avec la création d'une Commission nationale de l'expérimentation animale consultée sur tous les textes législatifs ou réglementaires relatifs à l'expérimentation animale. Un décret de 2005 instaure le Comité national de réflexion sur l'éthique dans l'expérimentation animale, un règlement européen de 2013 rend obligatoire la consultation des comités de réflexion sur le « bien-être » des animaux en expérimentation et limite l'emploi des primates. Il introduit également les Invertébrés dans le champ des investigations.

Le chapitre 4 examine « L'éthique des relations hommes-animaux familiers », lesquels sont de nature variée : chiens, chats, oiseaux, poissons d'aquarium mais aussi Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC), très divers. Est d'abord abordée la question du bien-être des animaux familiers : quels contacts gardent-ils avec leurs congénères, quel est leur espace vital ? Le lien homme-animal familier, la question des soins vétérinaires : jusqu'où aller ? Les questions éthiques dans la pratique de l'élevage, avec en particulier la tendance à sélectionner des hyper types, où un caractère morphologique est sélectionné au maximum quitte à mettre en péril la santé des animaux (chiens et chats sélectionnés à face plate).

Le chapitre 5 est pour sa part consacré à d'« Autres aspects de l'éthique animale ». Une dizaine de pages concernent ainsi dans ce chapitre « L' éthique de la chasse » avec d'abord l'évolution du sens et de la représentation de l'acte de chasse qui, de la recherche de nourriture a passé à la régulation d'espèces prolifiques provoquant des dégâts, au plaisir pour les



La prolifération de certaines espèces pose des problèmes à ceux qui vivent des cultures ou aux faunes domestique ou sauvage.

Ph.. A. Voghan

chasseurs de la recherche du gibier dans les bois et cultures, souvent avec l'aide de chiens de races spécialisées. Les « caractéristiques actuelles de la chasse » montrent que lorsque le principe même de la chasse n'est pas mis en cause, des convergences avec les chasseurs sont possibles, d'autant que ceux-ci sont également sensibles au fait qu'il ne s'agit pas de faire disparaître des espèces. Par contre la prolifération de certaines espèces pose des problèmes à ceux qui vivent des cultures ou aux faunes domestique ou sauvage car des animaux sauvages sont très souvent des réservoirs et des vecteurs de maladies contagieuses. Une éthique de la chasse s'est peu à peu élaborée dans notre pays permettant de concilier cette activité de plein air avec les défenseurs de la cause animale et une gestion écologique des populations.

Ensuite sont encore examinées d'autres activités : la pêche qui par les excès de prélèvements déséquilibre les écosystèmes surtout marins, qu'on peut remplacer par l'aquaculture, qui n'est pas non plus sans poser des problèmes de pollution de l'eau par exemple.

La réglementation du commerce d'animaux sauvages

est rappelée et la production de fourrure à partir d'animaux sauvages ou d'élevage pose des problèmes d'éthique analogues.

Est simplement évoquée la question, elle aussi souvent passionnelle, des animaux de divertissement, aussi bien que de ceux utilisée en « zoothérapie ».

Enfin la question de la microfaune (insectes et arachnides) est posée, néfaste dans certains cas, utile dans d'autres. Là encore il faut trouver la « juste mesure ».

Ce compte-rendu de lecture s'est donné pour seule ambition de montrer qu'il s'agit d'un ouvrage au contenu particulièrement riche sur un sujet auquel sont sensibles tous les membres de la SEZ, dont le but est - faut-il le rappeler- l'étude et la prise en compte des relations homme-animal-milieu ? Ils trouveront grand intérêt, comme ce fut notre cas, à lire ce livre fruit des réflexions du groupe de travail inter-académique et des annexes qui complètent et illustrent ce texte. Les auteurs ont gardé à l'esprit durant tous leurs travaux la recherche d'un « juste milieu » acceptable par le plus grand nombre •

Tout le matériel pour l'aménagement de votre basse-cour

Catalogue
gratuit !

Accueil

Boutique

Conseils d'élevage

Nous contacter

Incubation

Nous vous proposons une large gamme d'articles d'élevage avicole et cunicole destinés aux professionnels et aux amateurs.

Chauffage

Abreuvoirs

Mangeoires

Cages et volières

Lutte anti-nuisibles

Marquage / Anti-pic

Œufs, transport

Abattage / Plumeuses

Sanitaire / Vétérinaire

Bibliothèque

Décoration



Abreuvoirs, mangeoires, compléments alimentaires, incubateurs, chauffage, marquage, transport, produits sanitaires...



www.ufs-aviculture.fr



Union Franco Suisse

BP 120 - 27091 Evreux Cedex 9

Tél. : 02 32 28 71 90 - Fax : 02 32 28 28 63

Vols d'animaux



*La prudence est plus
que jamais de rigueur*

*On n'entend plus que cela partout :
il y a une recrudescence de vols
d'animaux.*

*Est-ce lié à l'ouverture des frontières ?
A l'appauvrissement croissant d'une
large part de la population ?*

*A la diminution drastique des effectifs
de police et gendarmerie ?*

Partout de très nombreux adhérents
d'associations perdent leurs animaux.

Non seulement, ils perdent la valeur
économique des animaux, mais ils perdent surtout des
dizaines d'années de sélection et de animaux qu'ils
aiment.

On en est à un tel point que les associations conseillent
à leurs adhérents de ne plus faire entrer personne dans
leurs élevages, pas même les copains des enfants...

Il est grand temps de réagir et d'essayer de prendre
quelques mesures de précaution élémentaires.

Si l'élevage n'est pas visible de la route, où les voleurs
trouvent-ils les adresses ?

Réponse : dans les catalogues d'expositions concours
d'animaux ou sur internet dans la liste des adhérents de
l'association.

Il est urgent que les catalogues d'expositions et les sites
internet ne fassent plus apparaître l'adresse exacte de
l'éleveur, s'il ne souhaite pas que son adresse exacte
apparaisse.

Aujourd'hui, presque tout le monde à une adresse
courriel ou un téléphone portable.

Pour que les personnes qui recherchent des races
particulières, notamment les races locales à faibles
effectifs, puissent trouver, il est bon de laisser au moins
le numéro du département de façon à ce qu'elles
sachent si l'élevage est loin ou pas de chez elles.

Ainsi, au lieu d'actuellement : Monsieur Untel Alain, 5
rue du lavoir 65994 Saint François on pourrait avoir

dans les catalogues d'expositions, si la personne
concernée le désire : Untel Alain (65) untel.alain@aol.fr
07 88 89 55 xx

Il faut s'adapter pour protéger les possesseurs
d'animaux et les animaux eux-mêmes et nous
demandons à toutes les associations concernées de
réfléchir et d'adopter très rapidement cette nouvelle
façon de présenter les éleveurs, de façon à faire baisser
le nombre de vols d'animaux.

Par ailleurs, en exposition, on voit également de plus en
plus de personnes qui achètent des animaux avec des
chèques volés ou faux et cela représente parfois des
pertes considérables pour des associations locales qui
organisent leur exposition annuelle.

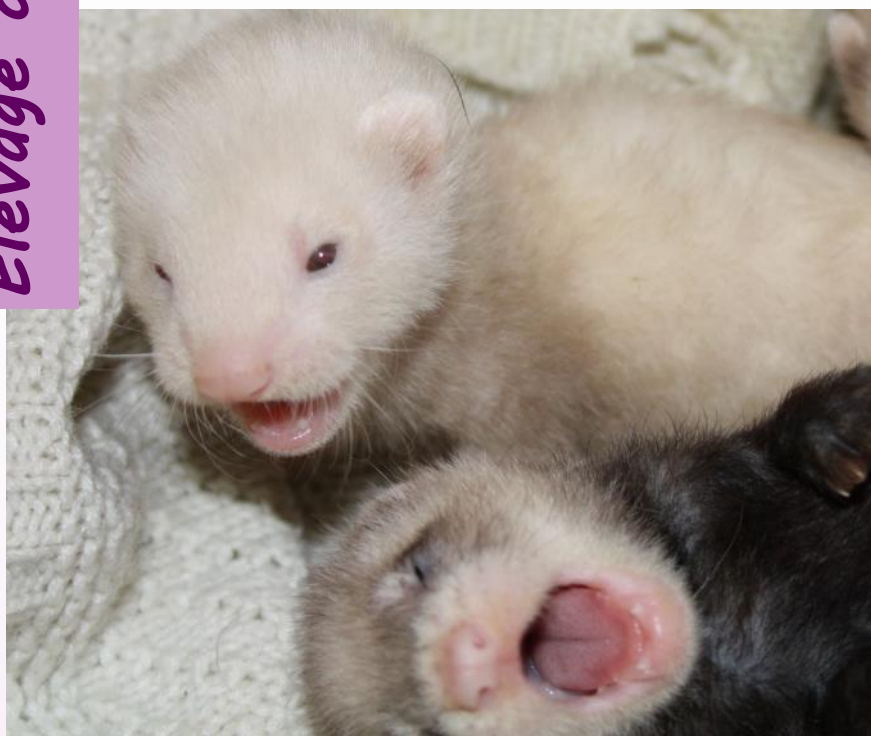
Là aussi, il y a des mesures élémentaires de précaution
à prendre : le préposé à la vente doit demander la carte
d'identité pour en noter le numéro et vérifier en même
temps la bonne identité de la personne qui doit être
celle figurant sur le
chèque.

Nous espérons que
ces quelques
conseils pourront
vous aider •





la morsure



En tant que petit carnivore et prédateur, comme le chien et le chat, la morsure est un « mode d'expression », un moyen de défense pour le furet. Au cours de son développement, il va apprendre à la

maîtriser, la contrôler, mais elle reste un moyen de communiquer, entre congénères ou avec d'autres espèces. Ne la considérez pas comme une agression, ou considérez la comme un signe d'alerte .

Vous venez d'acquérir un fureton, que faire ?

Un jeune carnivore découvre son environnement avec sa bouche, il mordille tout jusqu'à l'âge de 6 mois environ, c'est sa manière de faire connaissance avec ce qui l'entoure. Il n'est pas « méchant » mais simplement brutal, maladroit et inexpérimenté.

Il ne faut pas confondre morsure et mordillements, ces derniers faisant partie de l'apprentissage de la communication comme nous allons le voir. Dans la portée, lorsqu'un fureton veut attirer l'attention d'un autre pour jouer, il le mord au niveau du cou puis part en courant. Les furetons entre eux jouent à la « bagarre », simulent des attaques et répètent des séquences de prédation. Ces jeux font partie de l'apprentissage de la communication avec les autres. C'est la mère et les congénères qui vont lui apprendre à maîtriser et à contrôler sa mâchoire, on parle de l'inhibition de la morsure. Le fureton reproduit la même

séquence avec l'homme dont la peau moins épaisse que celle d'un furet est plus sensible.

Il peut également mordre plus franchement par excitation lors du jeu ou face à un geste hésitant ou de retrait. **Dans tous les cas vos gestes doivent être francs et directs, n'appréhendez pas car votre hésitation sera mal perçue et augmentera le risque de morsure.** Un intermédiaire (gants, tissus) peut être utilisé dans un premier temps pour établir le contact, mais cette solution est temporaire. Le **maître mot est la patience**. Surtout n'oubliez pas qu'un fureton qui arrive chez vous se retrouve dans une situation stressante, il a tout perdu, son milieu, sa mère, sa fratrie.

Laissez-lui quelques jours pour découvrir son environnement et s'adapter. Même si son attitude vous paraît enjouée, il a peur. **Ne cherchez pas le contact à tout prix et laissez le venir à vous.**

N'oubliez pas non plus que le jeu est un excellent moyen d'établir une bonne relation de confiance.



éventuellement et mord spontanément. Il est vraisemblable que ce comportement soit motivé par la présence d'odeurs dont la composition serait proche de celles sécrétées dans la région du cou des furets mais aucune étude ne permet pour l'instant de le confirmer. **Ce comportement est difficile à corriger et il est souvent préférable d'éviter le contact avec cette zone tentatrice.**

La morsure associée au comportement reproducteur :

Une femelle allaitant peut avoir un comportement de protection assez violent.

Il faut la placer dans un endroit calme et

respecter sa tranquillité.

Les mâles en rut ont parfois un comportement plus « agressif », ils se comportent en fait comme avec leurs congénères. La morsure est alors motivée par la nécessité de chasser un intrus ou « concurrent » ou par un phénomène d'excitation lorsqu'ils sont en contact avec certaines zones du corps (les poignets, les chevilles en particulier). **La castration est alors efficace pour supprimer ce type de comportement.**

La morsure « territoriale » :

Certains furets sont assez « exclusifs », ils n'acceptent dans leur territoire que leur propriétaire et se montreront assez harcelants avec un visiteur. Le furet est un animal territorial et ce comportement est difficilement contrôlable, **à vous de prévenir l'intrus et de gérer la situation.**

Votre furet adulte mord, que faire ?

On peut distinguer plusieurs types d'agressions, classés par ordre de fréquence :

La morsure par peur :

Le furet mord souvent par peur, lorsqu'il est surpris, lorsqu'il est stressé par un environnement qu'il ne connaît pas encore (c'est souvent le cas les premiers jours de son arrivée dans un nouveau foyer), lorsqu'il a été mal socialisé pendant les premières semaines de sa vie, séparé trop tôt de la mère et de sa fratrie ou laissé dans un environnement pauvre et peu stimulant (séjours trop longs en animalerie).

Dans ce cas il faut songer avant tout à **le rassurer et à rétablir une relation de confiance, les manœuvres éducatives viendront plus tard.**

La morsure par irritation :

Elle est déclenchée dans certaines situations: la douleur, la frustration (un environnement inadapté: cage trop petite, enfermement trop long, solitude, manque de stimulations), la privation (de nourriture, d'exploration, de jeux), une contrainte physique (bain, coupe d'ongles, caresses prolongées). **Veillez à vérifier tous ces paramètres et les modifier si besoin.**

La morsure par attraction de certaines zones corporelles de l'homme :

Même un furet parfaitement éduqué et socialisé à l'homme continue de chercher à mordre certaines zones du corps humain, notamment les pliures des membres (poignets, bras, genoux), les pieds et les mains. Il se comporte alors comme lors d'une rencontre avec un congénère : il renifle la zone choisie, la lèche



de gérer la situation.

Contrairement au chien et au chat, on ne décrit pas chez le furet de morsures prédatrices. Cependant des attaques de furets sur des enfants en bas âges ont été rapportées aux US.

Il est déconseillé d'acquérir un furet si l'on a un enfant de moins de 3 ans. Celui-ci produit des comportements imprévisibles, des vocalises stridentes, des gestes brusques et a une façon de se mouvoir particulière qui peuvent déclencher des agressions. Comme pour tout animal, **les contacts enfants-furets doivent avoir lieu sous surveillance et contrôle d'un adulte.**

Les troubles du comportement :

Comme nous l'avons déjà évoqué un furet mal dans sa peau va exprimer son mal-être par la morsure. Les causes sont multiples et peuvent être répertoriées. Ce sont souvent de mauvaises conditions au cours des premières semaines de vie, socialisation mal effectuée ou absente, sevrage trop précoce, environnement pauvre et peu stimulant.

On obtient alors un individu craintif et qui s'adapte difficilement aux variations de son environnement. Mais même si cette phase du développement a été correctement accomplie les conditions dans lesquelles le fureton va se retrouver vont également influencer son épanouissement. Les troubles apparaîtront s'il est maintenu dans une *cage trop petite, s'il est trop enfermé* et ne peut fureter et se défouler, *s'il est trop souvent seul* ou au contraire *harcelé par un autre furet, peu stimulé ou privé de contacts* (cage d'animalerie), *de nourriture, de jeu*. Dans ces cas, malheureusement trop fréquents, **les tentatives d'éducatons ne seront pas bien perçues et au contraire risquent d'aggraver le malaise du furet.**

Il faut toujours éviter la brutalité qui va renforcer la nécessité de se défendre. En premier lieu **il faut améliorer les conditions de vie au maximum, lui laisser prendre ses repères et ne rien lui demander dans un premier temps, multiplier les sorties et les relations positives.**

C'est souvent par le jeu que le contact pourra être établi, il faut attendre qu'il se rassure et

reprenne confiance.

Dans le cas d'un animal extrêmement peureux, le confinement sera parfois nécessaire dans un premier temps afin de le rassurer, placez le dans une cage au calme et rassurez le doucement et progressivement. Offrez-lui des moments de liberté de plus en plus longs et avec de plus en plus d'espace jusqu'à qu'il maîtrise ses émotions.

Quel que soit le cas, le contact physique sera indispensable à un moment ou un autre afin que l'animal progresse, alors munissez-vous de gants ou d'un linge s'il le faut au départ mais il faut manipuler. **Le furet est un animal de contact et c'est par le contact qu'une véritable relation de confiance sera établie.** Prenez le dans vos mains et montrez lui qu'elles peuvent être agréables en le grattant doucement derrière les oreilles et en le caressant longuement. Même si dans un premier temps il vous paraît contracté, petit à petit il va se détendre et accepter vos caresses. **Multipliez également les séances de jeu et armez-vous de patience.**

Attention !!!

Il faut également prêter une attention particulière à un furet qui se met à mordre brutalement et contrairement à ses habitudes.

Ce furet souffre peut-être et c'est un signe d'alerte à prendre sérieusement en compte.

Quel que soit le furet, même le plus docile et coopératif, la morsure peut toujours survenir.

Certains mordent dans une situation unique et d'autres une personne en particulier et pas une autre.

Un furet est un furet et il faut admettre cette particularité, sinon choisissez un autre animal !!! •



Club Français des Amateurs du Furet - 11, rue du Golf - 42390 Villars

Le CFAF est une **association de protection du furet**, d'information aux professionnels et particuliers, et de **replacement de furets abandonnés** à l'aide de **familles d'accueil dévouées et passionnées**

Tel : 06 52 46 24 44 - presidence@club-furet.org - www.club-furet.org

CAPA-FRANCE



Une association nationale loi 1901 et des projets qui prennent de l'ampleur.

« CAPA-FRANCE » (association Loi 1901) est née en octobre 2012 avec comme but premier d'informer, aider et soutenir les éleveurs qui souhaitent se mettre en conformité par rapport aux législations sur la Faune sauvage captive •

L'association a donc rapidement élaboré et créé le site internet www.capa-france.com afin que toute personne intéressée puisse – gratuitement - obtenir des informations légales, fiables et concrètes concernant les Certificats de Capacité et les Autorisations d'Ouverture d'Établissement.

Un projet très « attendu » puisque – jusqu'à la mise en

ligne du site internet – nombre de personnes « galéraient » à trouver les bonnes informations, les législations adéquates (et leurs mises à jour régulières), et surtout le « mode opératoire » exact pour constituer une demande de Certificat de capacité.

Une page Facebook a ensuite été créée afin qu'un

STANDS CAPA-FRANCE EN BOURSES & EXPOSITIONS



réseau d'échanges de Savoir (sur ces législations complexes) puisse enfin exister dans un réel esprit d'Entraide, et non de « critiques ».

Parallèlement, « CAPA-FRANCE » a commencé à participer à diverses bourses terrariophiles afin de faire connaître ses missions et d'être proche des éleveurs et du public.

En moins d'un an, l'association avait déjà participé à une vingtaine de Bourses & Expositions, le site internet avait « explosé » en nombre de visites, la page facebook comptait plus de 450 personnes, et une trentaine de membres actifs avaient adhéré à « CAPA-FRANCE » !

Le but était (et reste) d'être proche de la base, des gens, de répondre aux questions d'un public très souvent désorienté par ces législations difficiles à appréhender, et de proposer des services concrets aux futurs membres de « CAPA-FRANCE ».

Très axée sur la Terrariophilie lors de sa 1^{ère} année d'existence (ses membres fondateurs étant tous terrariophiles), l'association a ensuite choisi d'élargir ses interventions à tout type d'éleveurs (aquariophiles, ornitho., etc...), vu que toutes les législations essentielles sont applicables à tout type de demande de Certificat de capacité, quelles que soient les espèces sollicitées.

A ce jour, « CAPA-FRANCE » est restée fidèle à ses engagements, et ne cesse de prendre de l'ampleur au niveau national. Plus de 1800 personnes qui participent à la page facebook, plus d'une centaine de membres actifs, plusieurs dizaines de milliers de visites sur le site internet et de plus en plus de Bourses qui sollicitent la

présence de CAPA-FRANCE.

Soucieux de répondre aux attentes des éleveurs, CAPA-FRANCE a décidé de mettre en place de nouvelles actions et projets :

Nos « Délégués régionaux » :

Ils représentent CAPA-FRANCE et propagent l'Esprit de l'association nationale au sein de leur région respective. Nos Délégués régionaux gèrent les stands « CAPA-FRANCE » (dans leur région), et prodiguent - une fois par an - une formation théorique à la Législation aux membres « CAPA-FRANCE » de leur région.

Ce « module de formation à la Législation » a été élaboré par le Bureau de l'association, et est identique pour toutes les régions. Ces formations ont généralement lieu une fois par an vers le mois de mai et font l'objet d'une attestation de stage de 7 heures qui peut se rajouter comme attestation au CDC pour nos membres y ayant participé.

Les Délégués régionaux assurent également le suivi individuel des dossiers CDC de nos membres, et ce au sein de leur région : aide à la compréhension des trames fournies par les DDPP, échanges d'expériences, lecture et relecture des dossiers, etc...

Par contre, ils ne font pas le dossier « à la place » du membre !

Même si – à l'heure actuelle - les 13 régions ne sont pas encore « couvertes » par un Délégué régional, l'association compte sur l'Entraide et la Solidarité des membres actuellement suivis, pour pouvoir – dans l'avenir - pallier à ce manque actuel.

Toutefois, comme le dit le proverbe « Rome ne s'est pas construite en un jour », et nous préférons rester fidèles aux principes et règles de l'association, et avancer « lentement mais sûrement ».

La mise en place du « Parcours Compagnonage Capa-France » :

L'Arrêté du 12 décembre 2000 fixant les diplômes et les



Séance de formation



*En plein travail sur le suivi
d'un dossier adhérent*

conditions

d'expérience professionnelle requis par l'article R. 413-5 du code de l'environnement pour la délivrance du certificat de capacité pour l'entretien d'animaux d'espèces non domestiques (JORF du 11/02/2001), précise qu'il faut un enseignement théorique d'au minimum vingt heures complété par une expérience pratique d'au minimum cinquante heures pour pouvoir passer son CDC.

Partant du constat que ces heures obligatoires pour passer son Certificat de Capacité, sont relativement onéreuses si l'on suit un parcours « classique » (exemple : certaines formations « généralistes » coûtent parfois plus de 1000 € par semaine !), nous avons voulu offrir, aux membres actifs de « CAPA-FRANCE », des formations théoriques et pratiques gratuites !

Fidèle à ses objectifs et à son esprit d'Entraide, l'association ne souhaitait pas rentrer dans cette « logique commerciale & pécuniaire » et a donc décidé de mettre en place des formations théoriques et pratiques.

Ce projet appelé « Parcours Compagnonnage Capa-France » a été calqué sur le principe même du « compagnonnage de métier ». Le stagiaire va effectuer ses stages pratiques auprès de titulaires du Certificat de Capacité, membres de « CAPA-FRANCE » (Délégués régionaux et membres de notre « Fédération d'Éleveurs Capacitaires » (FEC).

Cependant, CAPA-FRANCE a souhaité poser des

conditions pour accéder à ce « service ». Il faut donc être membre de l'association depuis 1 an et s'y être investi de façon concrète (participations aux bourses et expos, soutien concret sur les stands, implication spontanée dans l'association, etc...) afin d'accéder à ce service.

Cette condition « sine qua non » a été mise en place et exigée lors de la mise en place du projet « Parcours Compagnonnage », et ce afin d'éviter que les personnes « profitent » de ce système sans rien offrir en retour à l'association.

Le stagiaire va y acquérir connaissances et pratiques, lui permettant ainsi de rassembler des attestations de stages correspondant aux exigences légales.

La création de la « F.E.C. CAPA-FRANCE » (Fédération d'Éleveurs Capacitaires)

Afin de « s'ouvrir sur l'extérieur », l'association a souhaité s'ouvrir aux titulaires du Certificat de Capacité en créant une Fédération d'Éleveurs Capacitaires, mais pas à n'importe quel prix !

Le but étant de fédérer ces éleveurs titulaires du Certificat de Capacité (quelles que soient les espèces maintenues par ces membres), nous souhaitons créer cette Fédération – interne à l'association nationale CAPA-FRANCE – afin de rassembler des personnes pour qui le partage des connaissances reste un élément essentiel de leur Passion.

Les membres FEC s'investissent donc dans le cadre du « Parcours Compagnonnage Capa-France ». avec pour missions de partager & de transmettre leurs connaissances – gratuitement - auprès de nos membres actifs, par le biais des formations pratiques décrites en supra.

Ils accueillent ainsi des membres inscrits dans le dispositif de formation « Parcours Compagnonnage Capa-France » afin de leur prodiguer des heures de stages théoriques et pratiques gratuites.

Ces membres FEC adhèrent donc bien à l'Esprit d'Entraide de notre association nationale et au principe même que le Savoir se doit d'être partagé et non « monnayé ».

L'instauration de la « Charte déontologique sur la Faune sauvage captive »

« CAPA-FRANCE » a souhaité mettre en place un



Charte déontologique sur la faune sauvage captive Cours bac pro TCVA - Lycée agricole du Buat (78)

ensemble de règles applicables à tout éleveur d'animaux d'espèces non domestiques.

Il s'agit d'un ensemble de 9 règles d'Éthique élaborées pour le « bien-être » des animaux maintenus en captivité, car force est de constater qu'il y a de plus en plus de dérives dans ce milieu et que c'est toujours l'animal qui en paye le prix ! Voilà donc ces 9 règles qui nous semblent fondamentales :

1. Respecter les Législations
2. Réfléchir et apprendre avant d'acquérir l'animal
3. Transmettre toute information lorsqu'on cède un animal

Il est important de noter que la génération actuelle d'éleveurs/vendeurs/acquéreurs ne pouvant plus être « éduquée/sensibilisée », il nous faudra prendre le temps d'aller dans les écoles, et de faire de la « prévention » quant à la multiplication de pratiques douteuses qui mettent en péril le bien-être de ces animaux captifs. Même si le constat est assez « amer », nous n'imaginons pas que certaines pratiques pourront évoluer d'une façon positive si personne ne se mobilise !

Un fichier « Powerpoint » accompagné d'une animation centrée sur cette Charte déontologique sera d'ailleurs l'un des projets concrets de 2016...•

4. Privilégier le bien-être de l'animal à sa propre envie d'avoir
5. Valeurs marchandes et sélections artificielles
6. Ne jamais libérer un animal exotique dans la nature
7. Partager les connaissances, échanger, apprendre
8. Participer à la sauvegarde de la biodiversité (élever pour ne plus prélever)
9. Adhérer à cette Charte en connaissance de cause

Cette Charte constitue donc l'Éthique même de Capa-France en ce qui concerne la Faune sauvage captive et nous demandons à nos membres, partenaires et éleveurs capacitaires de l'appliquer et de la diffuser...

Forte de ses nombreux projets et d'un Esprit d'Entraide et de Solidarité spécifique, « CAPA-FRANCE » s'est entouré de partenaires à caractère scientifique, tels que « Scorpions World », « Venom World », la « Banque de Sérum

Antivenimeux », la « Fédération française

d'Aquariophilie », ou « Snake Vipera ».

Ces associations et/ou Fédérations – que nous tenons à remercier au travers de cet article – se sont ralliées autour de l'Éthique de l'association, relayant régulièrement nos missions & avancées de nos projets...

Force est donc de constater que « CAPA-FRANCE » s'est rapidement

développé et que les projets d'association répondent effectivement à une demande de plus importante de la part des personnes qui maintiennent ou souhaitent posséder des animaux d'espèces non domestiques •

Continental bulldog

C'est un Conti : un point c'est tout !

*Texte Claude Pacheteau
Photos : Laurent Daunois*



Pourquoi le Continental Bulldog, tout simplement baptisé Conti, ferait-il de l'ombre au bulldog anglais ? Il n'y a aucune raison à cela. Bien qu'il ait du sang de son cousin qui coule dans ses veines, le Conti est une race différente.

Une race à part entière.

Ce n'est ni un boxer, ni un bouledogue américain. Et encore moins un bulldog anglais ! Le Continental Bulldog, qui a été reconnu par la France au niveau de la SCC (Société Centrale Canine) à l'été 2014, est une race à part entière.

Avec ses nombreuses qualités. Il saura combler les maîtres à la recherche d'un chien dynamique et très affectueux. Et qui sont attirés par ce type de chiens.

Comme certains futurs acquéreurs vont choisir un boston terrier plutôt qu'un bouledogue français, un bullmastiff plutôt qu'un mastiff ou bien encore, par exemple, un King Charles Spaniel plutôt qu'un Cavalier King Charles. On peut donc tout à fait admettre que certains pourront préférer pour diverses raisons s'orienter vers un continental bulldog.

Du bulldog et du Olde English dans le sang

Nombreuses sont les races de chiens qui sont issus d'autres races, avec au fur et à mesure de leur sélection et de leur « construction », des apports extérieurs. Donc, oui le Conti a été créé à partir de bulldog anglais, mais pas uniquement. Il est également issu de Olde English Bulldog.

C'est à Imelda Angehrn que l'on doit la naissance de cette nouvelle race. Après s'être tournée vers la Société Cynologique Suisse (SCS, l'équivalent chez nous de la Société Centrale Canine), elle a pu obtenir la permission de lancer un programme d'élevage. Cela s'est concrétisé en 2001 avec la naissance de la première portée des chiots de l'élevage Pickwick : un métissage de bulldog anglais croisé avec des Olde English Bulldog.



Reconnu par la Suisse puis par la France

En septembre 2004, une nouvelle race était reconnue par les instances suisses : le continental bulldog. Un standard et un règlement d'élevage furent pour cela développés.

« Mon but a toujours été et le restera d'élever de beaux chiens, en bonne santé avec le tempérament typique du bulldog », affirme Imelda Angehrn.

A l'été 2014, le 7 juillet, la France a à son tour reconnu la race. Et le CFBM (Club Français du Bullmastiff et du Mastiff) l'a accueilli en son sein. C'est un grand pas pour la race qui peut désormais prétendre participer aux expositions canines organisées en France et voir ses titres homologués.

Une race encore confidentielle

Pour l'heure, le Conti demeure confidentiel. Et c'est très bien ainsi lorsque l'on sait les dérives que causent les effets de mode sur une race de chien. Souhaitons que cela perdurera. Mais dores et déjà, sans tapage, des maîtres ont fait la découverte de ce chien qui mérite toute sa place sur la scène cynophile.

Ces chiens prirent le nom de Pickwick Bulldogs Old Type (PBOT). Toujours en concertation avec la SCS et un groupe de travail désigné, l'éleveuse a poursuivi son travail.

La prochaine grande étape est la reconnaissance par la FCI (Fédération Cynologique Internationale).

Le Conti a donc encore de beaux jours devant lui et du chemin à parcourir ●

Standard

Standard Nr. / 15.01.2011/F

Traduction de la version allemande

qui a été approuvée par le Comité

Central de la Société Cynologique Suisse

Changements 12.11.2014. Revue par Raymond

TRIQUET le 22-10-2015



PAYS D'ORIGINE : Suisse

UTILISATION : Chien de compagnie, chien de famille

CLASSIFICATION FCI : Groupe 2 Pinschers et schnauzers - molossoïdes - chiens de montagne et de bouvier Suisses - Section 2-1 Molossoïdes – type dogue - Sans épreuve de travail;

BREF APERÇU HISTORIQUE :

La convention européenne sur l'élevage, la garde et la détention d'animaux de compagnie, ainsi que la loi suisse sur la protection des animaux (art. 10) furent déterminantes pour lancer une expérimentation d'élevage.

Le but de celle-ci était de produire un bulldog de taille moyenne qui remplisse toutes les conditions exigées par la protection des animaux en ce qui concerne la santé mais garde le caractère si apprécié et aimé du Bulldog Anglais.

Les croisements entre Bulldog Anglais et Bulldog Anglais Ancestral, sous le patronage de la Société Cynologique Suisse furent très prometteurs, mais ne tardèrent pas à montrer que cette entreprise aboutirait à la création d'une nouvelle race, d'une race se rapprochant du type originel du bulldog.

Afin de bien marquer la différence avec le Bulldog anglais, le nom de " Bulldog Continental " a été choisi pour la nouvelle race.

Les décisions et les mesures en vue de la création de la nouvelle race ont été prises en accord avec la FCI (représentants de la commission des standards et de la commission scientifique).

Il n'existe encore aucun chien de compagnie de type molossoïde résistant et de taille moyenne pour lequel il y a pourtant une forte demande ainsi que l'attestent les nombreux amateurs passionnés de cette race encore jeune. Et le bulldog Continental est prêt à combler cette lacune.

ASPECT GÉNÉRAL :

Chien de type bulldog, à poil court, bâti en athlète, de taille moyenne, presque inscriptible dans un carré. Malgré sa construction fortement charpentée, le Bulldog Continental est actif et endurant; il doit respirer sans bruit même au trot rapide ou au galop.

Les mâles et les femelles doivent posséder les caractéristiques inhérentes à leur sexe.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

Hauteur au garrot : hauteur de poitrine 2 : 1.

Hauteur au garrot : Longueur du corps (scapulo-ischiale) 1 : 1,2.

Hauteur au garrot : longueur du garrot à l'attache du fouet 1 : 1

Ces mesures et proportions sont des directives, mais c'est toujours l'impression générale du chien qui prévaut; le type bulldog doit être préservé.

COMPORTEMENT ET CARACTÈRE :

Attentif, sûr de lui, sociable, ni agressif ni craintif.

TÊTE :

Le périmètre de la tête, mesuré devant les oreilles, ne devrait pas dépasser la hauteur au garrot de plus de 15 %. Vu de face, la tête apparaît approximativement de forme carrée, les arcades zygomatiques étant légèrement saillantes.

REGION CRÂNIENNE :

Le front est plat à légèrement bombé. Les rides sur le front sont peu prononcées. A partir du stop un sillon frontal large et plutôt plat se prolonge jusqu'au milieu du crâne.

STOP : Bien marqué mais sans cassure profonde.

REGION FACIALE :

Nez : La truffe doit être large. Les narines sont grandes et bien ouvertes. Le nez est toujours entièrement noir.

Museau : Large et, vu de face, de forme presque carrée. Le chanfrein est droit, ni tourné vers le haut ni vers le bas. Le rapport à la longueur totale de la tête est de 1:3 (tolérance 1:4). Plis pas trop épais des deux côtés du chanfrein. La mâchoire inférieure, y compris le menton, est large et anguleuse. Ni la langue ni les dents ne doivent être visibles lorsque la bouche est fermée. Le menton est marqué et ne doit pas être couvert sur le devant par la lèvre supérieure.

Lèvres : Les lèvres doivent être épaisses et leur bord

doit de préférence être entièrement pigmenté. Sur le côté elles doivent entièrement recouvrir la mâchoire inférieure. La lèvre inférieure est aussi tendue que possible.

Mâchoire / dents : Prognathisme idéal de 1 à 5 mm, tolérance jusqu'à 10 mm. Les arcades incisives supérieure et inférieure doivent être droites et parallèles. Les dents sont fortes. 6 incisives bien développées sont régulièrement implantées entre les canines bien écartées. Le manque des P1 est toléré, les M3 ne sont pas prises en considération. La denture complète est idéale.

Joues : Légèrement bombées, tendues et bien arrondies.

Yeux : Ronds, dirigés vers l'avant, bien écartés; ni enfoncés, ni saillants. Les paupières doivent bien épouser la forme du globe oculaire et être, autant que possible, complètement pigmentées. Lorsque le chien regarde droit devant lui aucun blanc (sclérotique) ne doit être visible. Iris brun foncé.

Oreilles : Attachées haut, petites et fines. L'attache de l'oreille forme une ligne droite avec la ligne supérieure du crâne. Oreille en rose ou oreille en bouton.

Oreille en rose: pliée vers l'intérieur dans sa partie postérieure et portée en arrière, le bord antérieur de l'oreille tombe vers l'extérieur et en arrière, l'intérieur du pavillon de l'oreille est partiellement visible.

Oreille en bouton: Lorsque le chien est attentif, elles tombent vers l'avant, de sorte que la pointe de l'oreille se trouve environ à la hauteur de l'angle externe de l'œil. Au repos, elles sont accolées sur le côté de la tête. Toutes les autres formes d'oreilles sont à considérer comme des défauts.

COU :

Court et solide, mais pas court au point de donner l'impression que la tête est accolée directement aux épaules. La ligne de la nuque est bien bombée. Quelques plis sont autorisés dans la région de la gorge.

CORPS :

Le garrot est à peine plus haut que le rein. Le rapport de la longueur totale du tronc et de la hauteur au garrot est de 1,2:1.

Ligne du dessus : Le dos est court et solide, le plus droit possible. La distance de l'attache du cou à l'attache de la queue correspond à la hauteur au garrot.

Rein : Vu de dessus, il n'est que légèrement plus étroit que la poitrine. Croupe légèrement oblique.

Poitrine : La poitrine descend jusqu'au coude et sa hauteur correspond, dans les proportions idéales, à la moitié de la hauteur au garrot. La cage thoracique est spacieuse, les côtes sont cintrées. La cage thoracique monte légèrement vers l'arrière.

Ligne du dessous : Le ventre est moyennement remonté.

QUEUE :

Elle doit être attachée le plus bas possible, forte, épaisse à l'attache et doit s'effiler graduellement. Elle doit être pourvue tout autour de poils serrés, mais sans franges. Dans le cas idéal, elle atteint tout juste l'articulation du jarret. Elle est droite ou légèrement incurvée. En repos elle pend ; en action elle se relève, mais elle n'est pas enroulée sur le dos.

MEMBRES :

AVANT MAIN :

Membres solides et robustes, vus de devant, ils sont droits.

Epauls : Grandes, inclinées et bien musclées. L'omoplate doit être bien appliquée contre la cage thoracique.

Bras : Bien au corps et bonne angulation avec l'omoplate.

Coudes : Solidement appliqués contre le corps.

Métacarpe : Court et solide, vu de profil, il n'est que peu incliné

Pieds : Cambrés, bien fermés. Les pieds ne doivent être tournés ni en dedans ni en dehors.

ARRIERE MAIN :

Les membres postérieurs ont une ossature forte et sont bien musclés.

Grassets (genoux) : Bien angulés, ne doivent pas être tournés en dehors; vus de derrière, ils sont parallèles.

Articulation du jarret : Bien angulé, ne doit être tourné ni en dehors ni en dedans.

Pieds : Forts, bien cambrés, dans l'axe du corps.

Ongles : Courts. Couleur recherchée: noir

ALLURE :

Allure régulière et facile, bonne amplitude du mouvements des antérieurs, forte poussée des membres postérieurs.





correct ;
Amble ou pieds rasant le sol.

Défauts graves :

Yeux bleus ou vairons ;
Queue nettement déformée ;
Périmètre de la tête dépassant de plus de 20 % la hauteur au garrot ;
Plis de la peau retombant sur les arcades sus-orbitaires ;
Pli du nez trop grand ;
Oreilles dressées.

Défauts entraînant l'exclusion

Chien agressif ou peureux ;
Respiration bruyante au repos ;

PEAU :

Élastique, sans formation de plis au corps et aux membres.

ROBE :

Structure du poil : Poil de couverture court, serré, lisse, brillant, non hérissé. Sous-poil court, serré, fin. Le manque de sous-poil est toléré.

Couleur du poil : Toutes les couleurs assorties d'une truffe noire. Robe unie, bringée ou panachée de blanc, avec ou sans masque noir. Une répartition particulière des taches n'est pas recherchée. La couleur bleue est indésirable.

TAILLE :

Hauteur au garrot : Mâles : 42 – 46 cm

Femelles : 40 – 44 cm

Tolérance pour les deux sexes : 4 cm en plus et 2 cm en moins

POIDS :

20 à 30 kg selon la taille.

DEFAUTS :

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

Défauts légers :

Vide sous sternal insuffisant ;
Périmètre de la tête dépassant de 15 – 20 % la hauteur au garrot ;
Dents insuffisamment développées ;
Prognathisme 11 – 15 mm ;
Oreilles portées de manière inégale ;
Queue courte et / ou légèrement déformée ;
Poil peu serré ;
Taille trop grande ou trop petite (mais dans les limites de la tolérance) d'un chien par ailleurs

Entropion / ectropion ;

Incisives, canines ou langue visibles bouche fermée ;

Prognathisme de plus de 15mm ;

Mâchoire nettement déviée ;

Absence de queue ;

Taille nettement en dehors des limites de la tolérance ;

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

PS :

Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum •



Continental Bulldog Club France

Marie Claude Dauvois : 02 96 85 39 85

Courriel : laurent.dauvois@wanadoo.fr

<http://www.delalanderie.com>

<http://www.continental-bulldog.fr>